

COMMISSAIRES AUX COMPTES

La profession prend de la hauteur

Lilian Rubin Delanchy
et Philippe Machon.

L'université d'été régionale des commissaires aux comptes va se dérouler à Chamonix. Environnement, ouverture sur l'extérieur et prise de hauteur face au contexte sont au menu.

ERIC RENEVIER

Plutôt que pour chercher de la fraîcheur après la canicule, c'est bien pour montrer qu'elle colle aux évolutions et enjeux de la profession que la Compagnie régionale des commissaires aux comptes (CRCC) Dauphiné-Savoie a choisi d'organiser son université d'été à Chamonix, les 22 et 23 septembre. Un message à vocation interne – c'est-à-dire en direction des 450 commissaires (personnes physiques) rattachées à la compagnie – mais aussi externe, vis-à-vis des clients, prospects et partenaires des mondes économique, judiciaire et institutionnel.

«Le thème central de cette université d'été sera "La Responsabilité sociale et environnementale (RSE) au cœur de la stratégie des entreprises", annoncent en chœur l'Isérois Philippe Machon (président) et le haut-savoyard Lilian Rubin Delanchy (vice-président). Ah? S'il est difficile de nier cette évidence tant les problématiques environnementales, y compris énergétiques, figurent en haut de la liste des devoirs en cette période de rentrée, quel est le rapport avec les commissaires aux comptes?

«Nous sommes des professionnels du chiffre, certes. Mais pas que : nous sommes aussi des incitateurs et des accompagnateurs», répond alors Philippe Machon. «Olivier Gréber, président de la Compagnie des guides de Chamonix sera l'un de nos invités (ndlr : aux côtés de chefs d'entreprises, d'élus, d'autres spécialistes de la montagne...). Il expliquera



sans doute l'importance de la météo, du matériel, de l'encadrement ou encore la nécessité de bien évaluer ses forces avant de se lancer dans une course : c'est un peu le rôle que tiennent les commissaires aux comptes auprès des entreprises engagées dans leur course au développement.»

10 CESSATIONS, 30 ADHÉSIONS

Sortir de l'image du pur spécialiste des bilans et des comptes est l'un des défis majeurs de la profession. D'autant que les commissaires aux comptes (CàC) ont perdu près de la moitié de leur marché avec la réforme de 2019, qui a changé les seuils et certaines conditions réglementaires rendant obligatoire le recours à un "CàC". «La plupart des entreprises pour qui ce n'est plus une obligation ont cessé de recourir à nos services», confirme Lilian Rubin Delanchy.

D'où l'ambition des commissaires de se positionner aussi sur «l'audit des données non financières», notamment celles liées à la RSE pour laquelle les entreprises vont avoir de plus en plus de comptes à rendre, par obligations réglementaires ou par nécessité d'image. Fort de leur expérience, les CàC veulent apporter leur méthodologie et leur savoir-faire en traitement des données et aider ainsi à mieux valoriser certains indicateurs : bilan carbone, égalité hommes-femmes, consommation d'eau, volumes des déchets...

Pour les adhérents, l'université d'été sera l'occasion se former sur ces sujets. Ce qui a peut-être participé à rendre le rendez-vous attractif : «nous avons déjà près de 120 inscrits, ce qui est un très bon résultat», se réjouissent les deux porte-drapeaux des "CàC". Parmi eux, sans doute, la trentaine de nouveaux adhérents de la compagnie (contre une dizaine "seulement" de cessations d'activité) : malgré les défis, la profession continue de séduire. ■

L'Ukraine encore hors bilan

Les conséquences de la guerre en Ukraine n'apparaissent pas dans les comptes des entreprises régionales examinés par les commissaires aux comptes. Logique : le dernier exercice a souvent été clôturé... avant le début de la guerre. C'est donc plutôt à partir de fin 2022 (exercices à cheval sur deux années civiles) et plus encore en 2023 que les impacts de la guerre et des crises des matières et de l'énergie risquent de se traduire dans les bilans.